Badge piéton



La double alerte du piéton



Principe

Le badge piéton IP54 est un marqueur électronique qui se porte au cou, à la ceinture ou dans une poche fermée. Lorsqu'un chariot (ou un engin) équipé de PROXIPI FIRST® ou FLEX® entre dans la zone de détection, les 2 alertes vibratoire et sonore du badge se déclenchent. Cette double alerte permet de s'assurer que le piéton sera bien averti. La zone de détection est programmable directement sur le badge. Ainsi chaque badge possède sa propre distance de détection.

Exemples

OBJECTIFS

- Protéger les piétons.
- 2- Faire voir au conducteur le piéton avant qu'il ne soit visible.
- 3- Permettre un travail en sécurité sans nuire à la productivité.

RÉSULTATS

- Rappel de la principale consigne aux piétons : ne pas s'approcher des chariots.
- 2- Prévenir les conducteurs de la présence de piétons non visibles.
- 3- Piéton détecté = danger = vitesse réduite. Pas de piéton = usage normal = productivité non impacté.

Installation

A- par l'utilisateur

B- par l'intégrateur

C- par l'utilisateur et l'intégrateur

Caractéristiques

Alimentation par batterie rechargeable L/ION

Charge par Micro USB

Dimensions: 95 x 65 x 25 mm - Poids: 90q Autonomie: 5 jours en veille - 2 heures d'alertes

Indice IP 54

Réglage de zone : 1 à 15 mètres

Port: tour de cou / clip ceinture / support casque





4 rue des Ajoncs 49070 Beaucouzé Tel: 02 41 72 15 20 Mail: contact@sapelem.fr